



(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt : **92440093.0**

(51) Int. Cl.⁵ : **A61H 7/00, B65D 83/14**

(22) Date de dépôt : **30.07.92**

(30) Priorité : **30.07.91 FR 9109841**

(43) Date de publication de la demande :
03.03.93 Bulletin 93/09

(84) Etats contractants désignés :
AT BE CH DE ES GB IT LI LU MC NL PT

(71) Demandeur : **LABORATOIRES ASEPTA**
BP 649
MC-98013 Monaco Cédex (MC)

(72) Inventeur : **Clamou, Jean-Luc**
28, avenue Germaine
F-06300 Nice (FR)
Inventeur : **Mas, Georges**
Enen Star, 34, quai des Sanbarbani
Monaco (MC)

(74) Mandataire : **Arbousse-Bastide, Jean-Claude**
Philippe
Cabinet Maisonnier 28 rue Servient
F-69003 Lyon (FR)

(54) **Dispositif pour l'application d'un liquid et le massage.**

(57) Un bouton-poussoir (1) percé en son milieu d'un orifice (12) et comportant à sa surface (10) des picots (11) est monté sur la valve (2) d'un récipient (3) sous pression renfermant le produit liquide, de telle manière que l'orifice (12) soit dans le prolongement de la canule (20) de la valve (2), laquelle est logée dans l'évidement d'un prolongement tubulaire cylindrique disposé intérieurement et au centre du bouton-poussoir (1), qui est maintenu par une bague (30) montée sur l'anneau périphérique (21) de la valve (2).

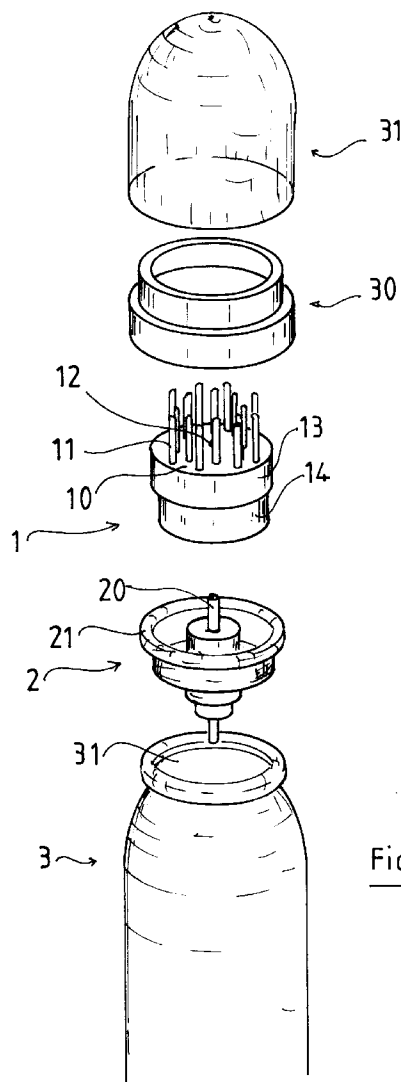


Fig.1

La présente invention a pour objet un dispositif pour l'application d'un produit liquide sous pression et le massage manuel du revêtement cutané.

On connaît aujourd'hui des dispositifs pour le massage du revêtement cutané comportant un réservoir contenant le produit de traitement et une pluralité d'organes d'application montés sur un support et constitués, chacun, d'une bille sphérique maintenue dans un logement, un obturateur muni de lumières en nombre égal ou voisin de celui des organes d'application étant fixé sur le réservoir et le support des organes d'application étant monté pivotant sur ledit obturateur, de façon à permettre le réglage de la quantité de produit délivrée par les billes au cours du massage.

De tels dispositifs, tel celui décrit dans le brevet français 2 440 735, permettent de réaliser simultanément un massage et la libération progressive du produit par l'intermédiaire des billes.

Toutefois les dispositifs connus à ce jour ne permettent pas de libérer un produit contenu sous pression dans une bombe aérosol en vue de réaliser un massage manuel du revêtement cutané à l'aide dudit produit.

La présente invention permet de remédier à cette carence en proposant un dispositif composé d'un organe de massage directement monté sur une valve d'un récipient sous pression de telle sorte que lorsqu'on appuie cet organe sur la peau, il actionne la valve qui laisse échapper le produit traitant, lequel peut être ensuite appliqué par massage à l'aide dudit organe sur le revêtement cutané.

La présente invention a ainsi pour objet un dispositif pour l'application d'un produit liquide sous pression et le massage manuel du revêtement cutané, ce dispositif se caractérisant essentiellement en ce qu'il comporte un bouton-poussoir monté sur la valve du récipient renfermant le liquide sous pression, ledit bouton-poussoir étant percé d'un orifice en son milieu pour le passage du liquide traitant et comportant à sa surface des picots pour le massage du revêtement cutané.

Les caractéristiques et les avantages de la présente invention ressortiront plus clairement de la description qui suit et qui se rapporte au dessin annexé, lequel en représente un mode de réalisation non limitatif.

Dans le dessin annexé :

- la figure 1 représente une vue éclatée d'un dispositif selon l'invention.
- la figure 2 représente une vue en coupe, selon un plan vertical le sectionnant diamétralement, du bouton-poussoir de ce dispositif.

Si l'on se réfère à la figure 1 on peut voir un bouton poussoir 1 de forme cylindrique percé en son milieu d'un orifice 12 et comportant à sa surface 10 des picots 11. Le bouton-poussoir 1 dont la base 14 est la plus étroite que la partie supérieure 13 est monté sur

une valve 2, l'orifice 12 étant situé dans le prolongement de la canule 20 de la valve 2. La valve 2 est fixée de manière étanche à l'ouverture 31 d'un récipient 3 au moyen d'un anneau périphérique 21 qui lui est serti, une bague 30 montée sur l'anneau 21 maintenant le bouton-poussoir 1 en place tandis qu'un capuchon 31 permet de recouvrir l'ensemble du dispositif.

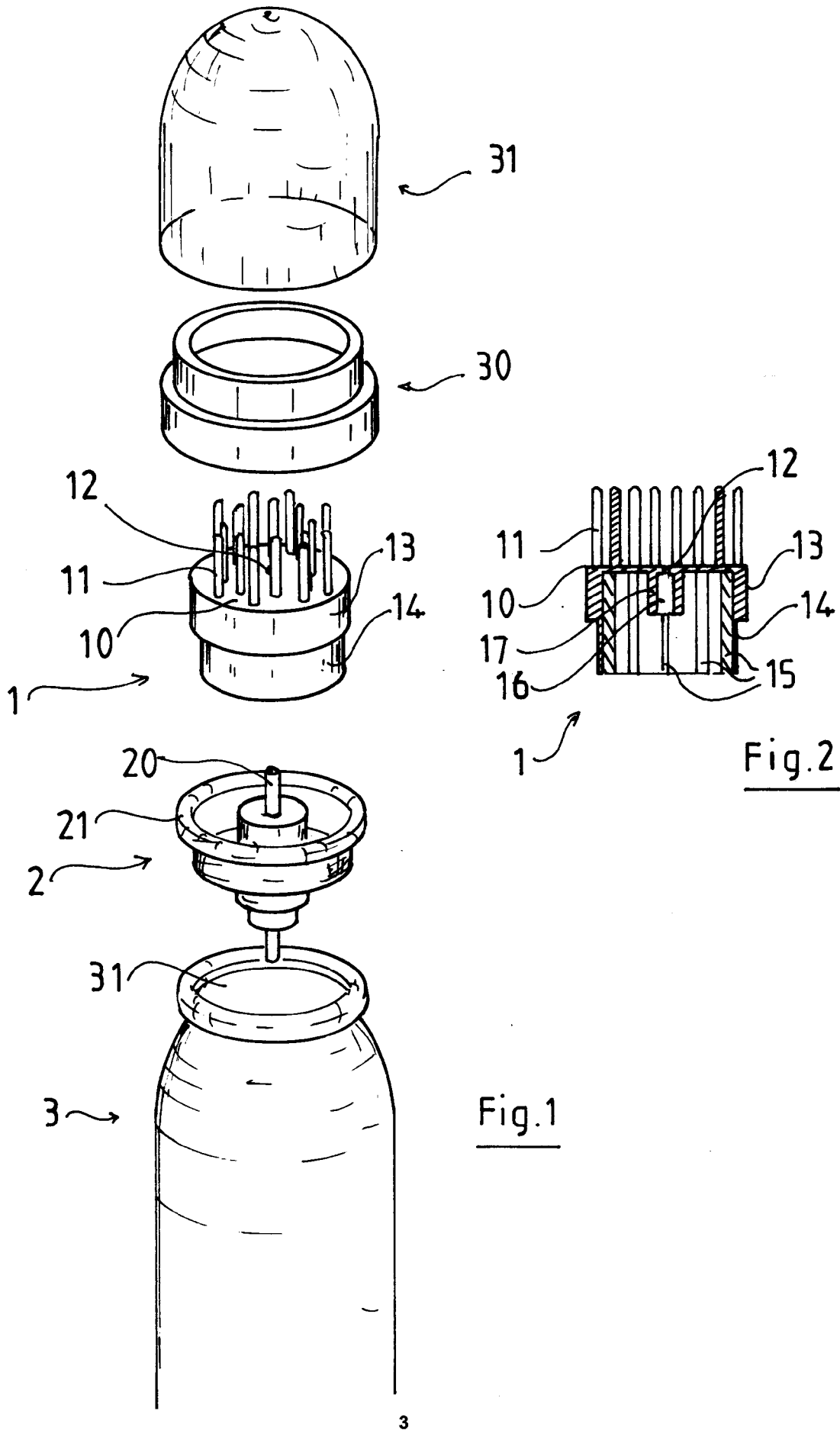
Si l'on se réfère à la figure 2 on peut voir que le bouton-poussoir 1 comporte intérieurement des ailettes de rigidification 15 disposées à espaces réguliers sur toute sa circonférence, et en son centre un prolongement tubulaire cylindrique 17 approximativement de la hauteur de sa partie supérieure 13, définissant un logement 16 pour la canule 20 de la valve 2, le logement 16 étant prolongé par l'orifice 12.

Lorsqu'on applique les picots 11 sur la peau et que l'on exerce une pression sur celle-ci, le bouton-poussoir 1 appuie sur la canule 20 de la valve 2 du récipient 3, libérant une petite quantité du liquide sous pression à travers la canule 20 et l'orifice 12 du bouton-poussoir 1. L'utilisateur peut ensuite masser la partie à traiter avec les picots 11, le diamètre inférieur de la base 14 du bouton-poussoir 1 lui autorisant un certain débattement qui lui confère une certaine souplesse de mise en oeuvre.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement adapté à être utilisé pour le massage du cuir chevelu à l'aide d'une lotion appropriée.

Revendications

1. Dispositif pour l'application d'un produit liquide sous pression et le massage manuel du revêtement cutané, caractérisé en ce qu'il comporte un bouton-poussoir (1) percé en son milieu d'un orifice (12) et comportant à sa surface (10) des picots (11), monté sur la valve (2) d'un récipient (3) sous pression renfermant le produit liquide, de telle manière que l'orifice (12) soit dans le prolongement de la canule (20) de la valve (2), laquelle est logée dans l'évidement (16) d'un prolongement tubulaire cylindrique (17) disposé intérieurement et au centre du bouton-poussoir (1), qui est maintenu par une bague (30) montée sur l'anneau périphérique (21) de la valve (2) et comporte intérieurement des ailettes de rigidification (15) disposées à espaces réguliers sur toute sa circonférence de manière à lui conférer une certaine capacité d'oscillation limitée dans son débattement.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 92 44 0093

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
Y	CH-A-447 061 (HATO CHEMI AG) * colonne 3, ligne 29 - colonne 4, ligne 6; figures *	1	A61H7/00 B65D83/14
Y	US-A-3 137 885 (HULSH) * colonne 2, ligne 16 - ligne 26; figures 1,2 *	1	
A	EP-A-0 037 903 (LECHNER + BEK GMBH) Abrégé * page 4, ligne 11 - ligne 20; figure 1 *	1	
A	US-A-1 905 750 (ROBINSON) * page 2, ligne 49 - ligne 81; figures *	1	
A	US-A-3 256 549 (EVESQUE) * colonne 2, ligne 36 - ligne 51; figures *	1	
-----			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			A61H B65D
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 04 DECEMBRE 1992	Examineur Mark Jones.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.92 (P0402)